

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

UN CERTIFICAT OU ATTESTATION DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2017/2018

UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE, CARTE DE SÉJOUR OU CARTE DE RÉSIDANT VALIDE

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

Attestation de mutuelle étudiante (avec adresse du domicile) ou attestation de la sécurité sociale (avec adresse du domicile) ou factures GDF/EDF, téléphone fixe (+ attestation d'hébergement si vous résidez chez vos parents).

DIPLÔME OU RELEVÉ DE NOTES

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce mode de paiement doit être au nom et au prénom du bénéficiaire. Aucun virement ne pourra être réalisé sur le compte d'une tierce personne (parents, fratrie...).

UNIQUEMENT pour l'allocation de rentrée étudiante.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

Date de retour du dossier

Décision

Date de transmission
au Trésor public

Nom de l'agent
qui a traité le dossier

RAPPEL

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER

Soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés **inscription jusqu'au 7 décembre 2018**

Allocation rentrée étudiante le **31 janvier 2019**

Le dossier est à remettre

**à la Maison citoyenne Thierry-Ehrhard - BIJ - 30 rue Jean-Longuet
ou à l'Espace Marc-Lanvin - 22 rue Blaise-Pascal.**

Numéro

2018 - 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE
JEUNES MAJEUR(E)S JEUNES DIPLOMÉ(E)S

JD

JM

ARE

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER

Allocation rentrée étudiante le **31 janvier 2019**Soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés **inscription jusqu'au 7 décembre 2018**Le dossier est à remettre à **Maison citoyenne Thierry-Ehrhard (BI)** ou à l'espace **Marc-Lanvin**.

DEMANDEUR

NOM

PRÉNOM

Date
et lieu de naissance

Nationalité

Masculin Féminin

Adresse

Adresse
des parents
(si différente)Portable
obligatoire

adresse mail

J'accepte que les données recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Bagnex afin de vous envoyer des informations sur les activités du service jeunesse. Elles seront conservées le temps nécessaire et ne seront transmises à aucune entité. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en formulant votre demande à : dpo@mairie-bagnex.fr



Critères d'attribution pour bénéficier du ou des chèques cadeaux et participer à la soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés.

Vous devez :

- ▶ avoir 18 ans en 2018
- ▶ habiter Bagnex (si vous n'habitez pas Bagnex pour des raisons de proximité scolaire, vous devez être à la charge de vos parents bagnexois).
- ▶ être titulaire d'un diplôme de cursus scolaire ou universitaire obtenu en 2017 (du brevet des collèges aux diplômes d'enseignement supérieur).

Jeunes majeurs Jeunes diplômés **NOM DU DIPLÔME****SOIRÉE FESTIVE ET CONVIVIALE**

(cocktail, spectacle, buffet dînatoire, remise de chèques cadeaux, soirée DJ)

**VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018
À L'ESPACE LÉO-FERRÉ**Vous participez à la soirée OUI NON Vous serez accompagné d'une personne OUI NON **date limite d'inscription 7 décembre 2018 pour la soirée.**

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

Critères d'attribution pour bénéficier de l'allocation rentrée étudiante

Vous devez :

- ▶ avoir moins de 26 ans
- ▶ habiter Bagnaux (si vous n'habitez pas Bagnaux pour des raisons de proximité scolaire, vous devez être à la charge de vos parents bagnouais).
- ▶ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- ▶ être inscrit dans un cursus de formation pour l'obtention d'un diplôme homologué de niveau III minimum (bac+2) (en dehors des contrats d'alternance/formation/professionnalisation).

INFORMATION CONCERNANT LE BACCALAURÉAT

ANNÉE D'OBTENTION

SPÉCIALITÉ SÉRIE

ÉTUDES SUIVIES ACTUELLEMENT

CURSUS EN COURS

ÉTABLISSEMENT